Ad Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Desurmont, 3, à TOURCOING
Téléphone de jour : 9.85 à Tourcoing
(Téléphone de nuit : 9.51 à Roubaix, bureau de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

L'aménagement d'un Grand Parc public

Quand on inaugura, à Roubaix, le carillon de St-Martin, l'un des plus importants de France, la curiosité des chroniqueurs modernes exhuma, des archives antiques, de savoureuses anecdotes. C'est ainsi qu'on apprit qu'en 1740 le magistrat de Roubaix et le curé Pierre-François Hulleu, avaient formé le projet de doter le clocher de St-Martin d'un carillon complet. Ce projet ne put être réalisé qu'en 1762. M. Pierre-François Motte, par voie d'adjudication, confia ce soin à M. Denis-Joseph Vandaele, fondeur à Tournai.

On ne lit pas, sans rire, cette clause du contrat, où transparaît cette émulation vers le mieux, qui pousse Tourcoing et Roubaix à se surpasser sans cesse :

« Savoir que l'entrepreneur devra refondre lesdites quatre cloches pour en avoir quatre autres qui soient d'un accord et du ton de celles de Tourcoing et plus fort si faire se peut ».

Depuis cette époque lointaine les deux fières cités ont eu d'autres occasions de mesurer toutes leurs nombreuses ressources. Et c'est peut-être un peu à cette noble jalousie, à ce souci permanent de faire mieux, en tout, que sa voisine, qu'on doit cette prospérité unique des deux grandes villes, dans l'histoire de notre pays.

Cet état d'esprit louable, puisqu'il s'exerce vers le mieux, nous le retrouvons à Roubaix où, sur les traces de Tourcoing et à son exemple, on achève, rue des Champs, un établissement de bains avec piscine à eau chaude, et nous le découvrons aussi dans le rapport que M. le docteur Dron, maire de Tourcoing, faisait adopter par son Conseil municipal, pour doter la ville d'un « Beau Jardin », comme à Roubaix.

Il n'y est pas découvert cette phrase amusante : *et plus beau si faire se peut*, mais elle s'y dissimule dans la volonté proclamée de faire œuvre grandiose.

« Roubaix, dit le rapport, a tiré un merveilleux parti d'un ancien canal désaffecté et le parc Barbieux, soigneusement entretenu, est justement renommé.

» En ce qui concerne Tourcoing nous ambitions qu'il nous fut permis de disposer de l'ancien cimetière central. Mais notre longue attente doit aboutir à autre chose qu'à la possession d'un parc qui serait pour ainsi dire banal : nous avons des ambitions plus hautes et avons visé à constituer un ensemble qui, par ses dimensions, son cachet esthétique, fut vraiment un but de promenade attrayant, un endroit de repos recherché et, si possible, un vrai bijou ornant la Cité ».

LE JARDIN SERA UNE MERVEILLE

Sur les neuf hectares de superficie où il se développe, le grand parc public de Tourcoing affecte la forme oblongue d'une poire. Le tracé en est déjà assez précisé et marqué pour qu'on puisse, sans crainte d'exagération, assurer qu'il formera une merveilleuse perure, en plein centre de la ville.

M. Joly et Lasserre, qui, avec un personnel compétent, ont entrepris l'ouvrage de nivellement et de plantations, n'ont pas boudé à la besogne. Des arbres de futaie, avec une audace joyeuse, ont été transportés et, chose surprenante, ont parfaitement réussi à cette opération que d'aucuns prétendaient fort risquée. De sorte que, déjà, le parc se trouve posséder des arbres magnifiques et de belle venue.

Au centre, et le parcourant dans sa partie médiane, une nappe d'eau affectera des formes variées et harmonieuses. Du petits canaux, coupés de cascatelles en rocaille feront écumer et chanter le filet liquide, amené dans deux grands bassins où s'ébattront cygnes et poules d'eau. La masse liquide n'aura pas moins de 9.000 mètres carrés de superficie. Elle s'agrémentera de cinq cascades. Dans chacun des deux grands bassins des moteurs actionneront des jets d'eau lumineux de très grande puissance.

Autour d'un platane majestueux, qui a pu être conservé par un passage à gué et un escalier, il sera possible d'accéder à une salle de repos, dans un cadre animé, joyeux et pittoresque. Ajoutons que cette création splendide, au centre de la ville sera reliée au Jardin des Plantes de la rue Nationale, où viendra aboutir, entre une double haie de marronniers admirables, la rue Fin-de-la-Guerre. Il se prolongera, au nord-ouest, jusqu'au terrain de jeu des Drions qui sert de colonie de vacances et de terrain de sport par une vaste avenue, partant de la rue Jean-Jaurès. — F. B.

COLLISION

Hier, vers 19 h. 30, à l'angle de la rue Achille Testelin et de la chaussée Pierre Curie, au boulevard Industriel, le motocycliste François Gagno, 3, est entré en collision avec l'automobile N° 4.683 D-6, dont on ignore le nom du propriétaire, qui a pris la fuite. Le motocycliste a été blessé aux deux jambes. La motocyclette est hors d'usage.

Enquête au commissariat de permanence.

LES POIVROTS

La police a arrêté et écroué au Commissariat central pour ivresse manifeste, Etienne P..., laveur, demeurant à Elverdinghe (B) ; Arthur E..., 18 ans, maçon à Mouscron (B) ; Séraphin M..., 35 ans, confiseur à Tourcoing et Pierre C..., raitacheur, à Wattrelos.

Ils ont été relâchés ce matin, nantis d'un procès-verbal.

L'INSTALLATION DU PRESIDENT ET DE LA NOUVELLE COMMISSION DE LA FANFARE LES « INTIMES ».

Au siège, 2, rue Delobel, eut lieu hier la cérémonie d'installation de la commission et du président de la fanfare « Les Intimes », plus à la réunion de vendredi dernier.

M. Rammaert Henri, secrétaire général, ouvrit la séance et indiqua le pourquoi de la réunion. Il passa successivement la parole à MM. Jules Delbecq, président ; Bebiels, chef directeur ; Schohy, sous-chef ; Georges Mathys, trésorier ; A. Carette, vice-président ; Louis Mathys, le doyen d'âge, qui est aux Intimes depuis 30 ans. Les orateurs se sont mis d'accord pour regretter les récents incidents motivant le renouvellement du comité, et pour réclamer l'union, la concorde et la fraternité parmi les membres, qui sont aujourd'hui une cinquantaine. On paria également de sa sortie de deux jours à l'Exposition coloniale d'Anvers, les 27 et 28 juillet prochains.

Voici la composition de la nouvelle commission : président, M. Jules Delbecq ; vice-présidents, Louis Mathys et Albert Carette ; secrétaire général, Henri Rammaert, et son adjoint Florentin Bocquet ; trésorier, Georges Mathys, et adjoint, Rémy Vandaele ; bibliothécaire, Augustin Moutin ; chef de matériel, Omer Vanmenser ; chef de l'habillement, L. Delert ; directeur chef, Charles Bebiels ; chef adjoint, Victor Schoby ; porte-enseigne, Alphonse Delfortrie.

Un vin d'honneur fut ensuite servi, et un chaleureux vivat entonné en l'honneur des président et vice-présidents. De joyeuses chansons terminèrent la réunion à 13 heures.

UNE MANIFESTATION CHEZ LES BRASSARDS ROUGES

Les Brassards Rouges ont eu hier une intéressante réunion à leur siège, 82, rue de la Malsence. Etaient présents notamment : MM. Freyria, chef de bureau à la Préfecture, secrétaire général des P. G. du Nord ; Stellemans Gaston, secrétaire des mutilés de guerre ; Szulmansky, représentant les blessés de la face ; Ma Bourquin, avocat-conseil ; M. le docteur Favier ; M. Langlais, de la F.N.C., s'était excusé.

Après la remise de la médaille de la Reconnaissance française à M. Barrois, des allocutions furent prononcées par MM. Georges Liétaut, secrétaire des Brassard Rouges ; Noel Henry, président d'honneur, au nom des mutilés civil ; Vercruysse Constant, vice-président, au nom des sociétaires et des A. C. belges.

C'est M. Auguste Paris qui remit la décoration. Les trois jeunes enfants de M. Liétaer remirent au décoré une gerbe de fleurs. M. Barrois remercia. Puis prirent la parole MM. Ducrot, des A. C. belges, et de Woussen, secrétaire de la Fédération interdépartementale.

M. Barrois remit alors la médaille des évadés à MM. Auguste Paris, Jean Hespel et Louis Malfait.

Un souvenir fut offert à M. Delplanque, médaillé d'honneur du Travail, qui ne put assister à la cérémonie du 1er mai, à l'Hôtel de Ville.

A 13 h. 30, un repas intime réunit les manifestants en siège.

UNE MAGNIFIQUE AUDITION DES CRICK-SICKS

Notre belle société nationale des Orphéonistes Crick-Sicks va partir « en Alger ». Avant ce grand départ, elle a tenu à présenter au public tourquennois la sélection sur laquelle portera le choix du jury d'Alger. La belle salle du théâtre municipal était archicomble et l'audition s'annonça, dès l'abord, comme triomphale. Elle le fut, en effet. Aucun mot ne saurait rendre dignement l'impression réellement émouvante produite par ce merveilleux chœur d'hommes. On y sent une préparation absolument parfaite, et un enthousiasme que seul peut donner l'art poussé bien près de la perfection. De la perfection humaine, s'entend. Quelle délicatesse dans les demi-teintes ! quel frémissement dans les forte et les fortissimo ! Quelle maîtrise dans l'allure et dans les variations ! Les quatre morceaux présentés sont Jumièges (de Maréchal), Floraison (de Carlier), Chanson des Vagues (de Riga) et Cathédral (d'Alexandre Georges). Le vieux maître Joseph Duysbourgh, qui est l'âme vivante de cette magnifique chorale, dut venir saluer deux fois, et le rideau tomba sur une véritable ovation. On criait son admiration. Et il y avait de quoi.

Nos chanteurs sont prêts, admirablement prêts. Ils vont triompher là-bas, cela ne fait aucun doute. R. P.

PRELUDE DES FETES DU QUARTIER DE LA CROIX-ROUGE

Le quartier de la Croix-Rouge est en liesse. Des plus lointaines banlieues franco-belges on est accouru. A 11 h. 30, sous l'experte direction de M. Lucien Niverd, l'Harmonie Municipale, dont le renom n'est plus à faire, donna une sélection d'œuvres de Gabriel Pierné, Léo Delibes, Xavier Leroux, Weber et Louis Ganne.

A 15 heures, se forma à l'Alsacienne, le cortège des voitures qui doivent prendre part au Carrousel, place de la Croix-Rouge, à 15 h. 30. L'Harmonie de la Croix-Rouge prêtait obligeamment son concours.

Dimanche prochain aura lieu le cortège carnavalesque.

L'ŒUVRE DES COLONIES DE VACANCES CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

Le Bureau de la Fédération informe les adhérents que la préparation de la colonie de vacances 1930 est commencée. Peuvent prendre part à la colonie : les orphelins et orphelines de guerre, les enfants des deux sexes de tous les membres de la Fédération, âgés de 9 à 13 ans.

Lieu de séjour : pour les garçons, Etablissement Maritime Armaingaud, à Arcachon (Gironde). — Pour les fillettes : Maison Saint-Vincent-de-Peul, à Arcachon (Gironde).

Ces deux établissements sont parfaitement adaptés aux colonies de vacances : installation moderne, dans un site charmant, beaux dortoirs bien aérés, cuisine très soignée, etc... de plus les enfants seront l'objet d'une surveillance de tous les instants, tant à la plage qu'à la promenade. Un docteur est attaché à chaque établissement.

Conditions d'admission : 1° âge : enfants des deux sexes, nés entre le 1er septembre 1917 et le 1er septembre 1921 ; 2° Tous les enfants devront avoir reçu trois piqûres de vaccin anti-diphtérique.

Participation des parents : 5 francs par jour, soit 150 fr. plus 10 fr. pour frais de voyage, frais généraux, etc... soit 160 fr. payables : 100 fr. au moment de l'inscription et 60 fr. lors de la visite médicale, quelques jours avant le départ. Les inscriptions sont reçues, dès maintenant et jusqu'au 15 juin au siège de la Fédération, 43, rue du Haze, ou aux sièges des groupes de quartiers. Présenter un extrait de l'acte de naissance de l'enfant, établi sur papier libre et si l'enfant a été vacciné contre la diphtérie, une attestation du docteur mentionnant à quelles dates les piqûres ont été faites.

LES ŒUVRES SOCIALES DE TOURCOING A L'EXPOSITION DE LIEGE

Nous avons rapporté la part que prend la ville de Tourcoing à l'exposition internationale de Liége. Les maquettes des œuvres sociales de la ville ont été présentées au comité organisateur et au public par M. le docteur Gustave Dron, sénateur-maire, qui a prononcé le discours suivant, le 29 mai :

« Nous espérons que vous ne taxerez pas de prétention ou de pédantisme la formule par laquelle nous vous accueillons dans ce hall. Ce mot de « démonstration » répondait le mieux à notre pensée puisque nous avons voulu vous présenter à la fois un exemple et une méthode.

» L'exemple s'était dans cette série de salons et de stands où sont exposées sous la forme de notices, tableaux, photographies et maquettes, les œuvres qui s'intéressent à la croissance des enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte, 20 ans.

» Quant à la méthode, elle est développée théoriquement dans ce triptyque ; le panneau final vous en montre l'application pratique telle qu'elle a eu lieu à Tourcoing.

» En quoi consiste cette méthode ? à faire collaborer une ville avec des œuvres privées aptes à remplir certaines fonctions pour lesquelles délégation leur est donnée.

» L'appui financier dont ces œuvres sont ainsi assurées leur permet de s'organiser et de recruter un personnel de visiteuses d'hygiène sociale dont le rôle est le premier plan comme auxiliaires des médecins. Nous en avons une douzaine à Tourcoing.

» Cette formation s'applique d'abord : à la consultation des nourrissons, comportant les visites à domicile, aux mères et aux bébés malades ; dans les écoles maternelles et primaires ; à l'inspection médicale scolaire ; à la surveillance des cantines ; à l'habillement des enfants dénués de ressources ; plus tard, après l'école, aux adolescents à propos de leur éducation morale et en contrôlant les jeux de compétition dont l'abus pourrait être dommageable ; enfin au dispensaire qui a la délicate mission de lutter efficacement contre les fléaux sociaux.

» En agissant isolément, la Ville, d'une part, et les œuvres, d'autre part, n'obtiendraient que de maigres résultats qui deviendront remarquables par leur effort commun et associé.

» C'est à l'initiation de l'éminent directeur général de notre enseignement technique, mon vieil ami Edmond Labbé, que j'ai osé affronter une pareille entreprise. Songez qu'il y a deux mois rien n'existait de tout ce que nous présentons et vous présumerez de ce qu'il a fallu d'ardeur, d'ingéniosité, d'emballement enthousiaste à tous ceux qui m'entourent pour produire un pareil ensemble.

» Et puis nous avions à cœur de donner à nos frères de race liégeoise, à la noble Belgique et à son distingué représentant, notre consul, M. Louis Thaune, un témoignage de notre vive sympathie ».

LES FETES QUADRIENNALES DE LA FIN DE LA GUERRE

En voici le programme : Samedi 14 Juin à 20 h., ouverture de la fête par un concours lumineux et retraite aux flambeaux, 12 prix d'une valeur totale de 200 fr. seront attribués aux enfants ayant présenté les plus beaux sujets lumineux. La commission s'est assuré le concours de plusieurs sociétés musicales qui accompagneront les enfants sur tout le parcours qui sera celui du cortège du dimanche.

Dimanche 15 Juin, à 8 h. : Jeux de quartier ; à 9 h., course à pied, 250 fr. de prix, départ rue Nationale, arrivée rue de Menin face au 195 ; 9 h., place du Calvaire, tournoi de basket-ball entre les équipes : Amicale Paul-Bert, du Moulin de Roubaix, l'Amicale des Champs et l'Association Sportive Tourquennoise de Tourcoing, pour une coupe de valeur offerte par le Comité.

De 9 h. à 11 h., Promenade Flamande dans les trois quartiers. A 11 h. 30, apéritif-concert, 1er kiosque, rue de Fin de la Guerre, audition chorale par l'Orphéon des Travailleurs et une audition musicale par la Philharmonie du Point Central. 2e kiosque, rue Nationale, audition chorale par l'Echo de la Frontière, une audition musicale par la Philharmonie du Brun Pain. 3e kiosque, rue de Roncq (angle Maréchal Brune), audition chorale par l'Orphéon Tourquennois, une audition musicale par la Fraternelle.

A 14 h., formation du cortège carnavalesque, place Notre-Dame et rue Nationale ; les concurrents devront se placer vis-à-vis de leur numéro. A 14 h. 30, départ et défilé du cortège. Itinéraire : Rues Delobel, de Menin, des Poutrains, place du Calvaire, rue St-Roch, de Menin, de Roncq, du Général Lanfarpe, de la Latte, de Menin, de Flandre, de la Latte, Desaix, Jean Jaurès. Fin de la Guerre. Dislocation. L'itinéraire terminé, les concurrents devront passer eu 1er Jury d'abord, ensuite au 2e, ensuite au 3e.

Vers 17 h., ouverture du concours : 1er jury, angle Fin de la Guerre et Gal Souham ; 2e jury, rue Nationale près place Notre-Dame ; 3e jury, rue de Menin près de la rue Flouchard.

Le programme de la fête est en vente chez tous les commerçants des quartiers au prix de 0 fr. 50 et donnera droit à la grande tombola gratuite offerte par les commerçants, plus de 100 prix d'une valeur totale de 5.000 fr. ont été offerts.

Le comité rappelle que les inscriptions pour le cortège carnavalesque peuvent encore se faire chez M. Gaston Vandenberghe, 195, rue de Menin.

ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPE DES REMPLAÇANTS

Le groupe des remplaçants, qui comprend les parents des morts de la grande guerre, a tenu son assemblée à la salle des fêtes de l'hospice, rue de Tournai, à 15 h., sous la présidence de M. Dervaux, entouré de Mme Orebio, de MM. Bruneel, Haquitte, Caplette, Lecure, etc...

M. Leclerc, secrétaire-trésorier, donna le compte rendu de la séance du 7 juillet 1929. Adopté à l'unanimité. Puis il donna connaissance à l'assemblée du rapport moral ; il remercia le secrétaire administratif, M. Haquette, de son zèle ; le groupe compte à cette heure 980 adhérents ; quelques avantages ont été obtenus par la loi du 9 décembre 1927 ; les revendications qui restent ouvertes sont les suivantes :

1° Que l'ascendant veuf ne voit plus sa pension diminuée de moitié par suite de la mort de sa femme ;

2° Que tous les ascendants hospitalisés puissent toucher la moitié de leur pension ;

3° Que les fils morts à la guerre donnent aux parents un dégrèvement fiscal, au même titre qu'un enfant mineur.

4° Le droit à pension pour tous les ascendants indistinctement, sans conditions d'âge, ni de fortune, à 55 ans pour les mères à 60 ans pour les vieux pères.

Trente-trois enfants ont été envacances à Hauteville (Manche) ; Mme Orélio veut bien se charger d'eux. Grâce à MM. Boval, des Mutilés et Tiberghien des A.C., les enfants ont profité d'une admirable excursion au Mont Saint-Michel et à l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris. M. Leclerc propose de faire profiter de la colonie les enfants de plus de 13 ans, auxquels la mer sera nécessaire. Des dons nombreux, se montant à la somme coquette de 7.534 fr. en chiffres ronds, sont venus affluer à la caisse du groupe. Ces dons ont permis la distribution de montres-souvenirs ; d'allocations aux soldats (90 fr.), aux jeunes mariés (500 fr.), aux nécessiteux (600 fr.) ; de denrées en nature (fruits, légumes, charbon) ; de doter de 400 fr. la colonie de vacances ; enfin, d'envoyer 200 fr. pour les inondés du Midi. Le 17 janvier, le groupe a demandé au maréchal Pétain d'accepter la présidence d'honneur du groupement ; l'illustre soldat a répondu affirmativement.

M. CAPLETTE, vice-président de la Fédération donna ensuite tous les enseignements désirables sur les Assurances sociales, et invita les assistants à leur faire confiance. La maternité est dotée d'avantages spéciaux. Une assurance-maladie est créée pour les retraités de la loi. Le salaire limite de l'obligation est de 18.000 francs, 20.000 pour un enfant à charge, 22.000 pour deux, 25.000 pour trois et plus.

Une commission composée de commerçants, industriels, professeurs et sténographes assurera l'exécution sincère des épreuves.

Adresser les inscriptions le plus tôt possible, au directeur de l'Institut Colbert, 10, rue de Gand, à Tourcoing. Faire connaître la nature des épreuves et pour la dactylographie, la marque de la machine utilisée ; joindre le montant du droit d'inscription.

ECHO DE LA FETE ENFANTINE DES MUTILES

Les membres du groupe des Mutilés sont informés que la distribution des objets utiles, jouets et friandises, se terminera samedi 7 juin, à midi.

Les parents qui n'auraient pu assister à la fête de dimanche dernier sont priés de passer au siège, 43, rue du Haze, le plus tôt possible, pour retirer le paquet destiné à leur enfant.

Passé cette date, les objets non retirés resteront la propriété du groupe et aucune réclamation ne sera admise.

CONGE DE LA PENTECOTE A L'INSTITUT COLBERT

M. le directeur de l'Institut Colbert porte à la connaissance des familles les congés accordés à l'occasion des fêtes de la Pentecôte :

I. **Classes du jour** : école primaire élémentaire, école primaire supérieure, école pratique de Commerce et d'Industrie, école supérieure de textile : Sortie : samedi 7 juin, après les classes du soir ; Rentrée : mercredi 11 juin à 8 heures.

Les classes du mardi 10 juin seront faites le jeudi 12 juin.

II. — **Cours du soir** : cours commerciaux et industriels : Les cours professionnels n'auront pas lieu les dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 juin.

LE SYNDICAT DES FACTEURS A DENAIN

Les membres de l'Amicale des Facteurs des postes tourquennois ont fait à Denain, une intéressante excursion. Ils ont fleuri dans cette ville minière, le Monument aux morts de la grande guerre.

Puis ils se rendirent chez M. Baudouin. On sait le bon souvenir que ce fonctionnaire a laissé chez nous. M. Wallard, président, fit l'éloge de M. Bauduin et remit une une gerbe de fleurs à Mme Bouduin au nom des facteurs, ainsi qu'à Mlle Banduin, qui assistaient au repas donné à l'Hôtel du Commerce. M. Baudnin remercia et un joyeux « vivat » fut chanté en son honneur.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

M. le préfet vient de fixer les dates des examens qui seront subis à l'école du Bâtiment, pour la délivrance des certificats d'aptitude professionnelle pour les métiers du Bâtiment. Peuvent prendre part à ces épreuves, les jeunes gens qui ont suivi pendant trois ans au moins, les cours professionnels ou qui ont terminé leurs études dans une école d'enseignements technique.

Les inscriptions seront reçues à l'Ecole du Bâtiment de 18 à 20 h., tous les jours, samedi excepté, jusqu'au 9 juin inclus. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur de l'Ecole du Bâtiment, 2, rue de Gand.

CASINO de SAINT-AMAND

Ouverture de son Dancing, de ses Salles de Jeux, Boule, Baccara. Cadre idéal en pleine forêt. Cave et Restaurant réputé.

HALLUIN

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Gustave Desmettre, maire.

Vingt-trois conseillers étaient présents.

Secours pour les sinistrés du Midi. — Dans une précédente séance, le conseil avait voté un secours de 5.000 fr. qui devait être réparti par les soins du Comité ouvrier de secours international.

M. le préfet annule cette délibération et le conseil en prend acte.

Pensions de retraite. — Le conseil examine le rapport de la commission des Finances relative au rajustement des pensions servies aux retraités de la ville. Il est proposé d'accorder à ceux-ci un secours annuel avec effet au 1er janvier 1930.

Le conseil adopte ces propositions et vote un crédit de 3.044 fr. à cet effet.

Réception de travaux. — Le conseil homologue le procès-verbal de réception définitive des travaux de pavage, exécutés l'an dernier dans la rue Jean Jaurès.

Un marché de gré à gré est autorisé en vue de la construction d'un préau, au terrain municipal de sports, nécessaire pour le fonctionnement des camps de vacances. La dépense sera de 11.600 fr.

Cimetière. — Le conseil adopte différents changements dans les tarifs des concessions de terrain et des droits d'inhumation au cimetière.

Les nouveaux taux d'assistance. — Conformément à la circulaire votée par le Parlement sur les allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et femmes en couches, le conseil procède à la fixation de ces taux.

Une délibération est prise demandant l'application pour Halluin des taux spéciaux. L'allocation pour les vieillards serait ainsi portée à 100 fr. par mois, les femmes en couches recevraient une indemnité journalière de 7 fr. 50.

Voirie. — Un nouveau règlement de voirie est à l'étude. Le conseil, dans une prochaine séance, aura à l'étudier et à le ratifier.

Les comptes et budgets. — Sont successivement approuvés, les comptes du Receveur municipal et le compte de gestion du maire pour l'exercice 1929 ; le budget additionnel pour 1930 ; les comptes et budgets de l'Hospice et ceux du Bureau de Bienfaisance.

Le compte du receveur municipal s'établit ainsi : recettes, 2.500.376 fr. 85 ; dépenses, 2.309.661 fr. 94 ; excédent de recettes de 280.715 fr., somme qui sera reportée sur le budget additionnel de cette année. Le compte du maire est identique à celui du receveur.

Le budget additionnel est proposé comme suit : recettes et dépenses, 529.707 fr. 60.

Pour le bureau de Bienfaisance, le compte administratif de 1929, se clôture avec un excédent de recettes de 17.717 fr. 30 ; le budget primitif pour 1930 se balance en recettes et en dépenses par cette même somme de 17.717 fr. 30. Le budget primitif pour 1931 s'équilibre au chiffre de 16.692 fr. Dans les recettes figure la subvention communale de 100.000 fr.

— Le comte administratif de l'Hospice pour l'exercice de 1929 se présente ainsi : recettes, 279.315 fr. 10 ; dépenses, 222.688 fr. 71 ; excédent de recettes, 56.626 fr. 39.

Pour le budget primitif pour 1931, il a été prévu en recettes et en dépenses, une somme de 220.900 francs. Le budget additionnel comporte en recettes 56.626 fr. 39 ; en dépenses, 49.068 fr. 16, soit un excédent de recettes de 753 fr. 23.

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE. — Dans sa réunion du 29 mai, le Conseil municipal a décidé provisoirement, vu le conflit existant entre le Conseil général et les docteurs, en ce qui concerne les soins donnés aux membres de l'assistance médicale gratuite, de donner, à ceux-ci, en attendant la fin de ce conflit, tous les soins médicaux et pharmaceutiques aux frais de la ville.

A LA CONCORDIA-HARMONIE. — Cette société musicale se rendra, dimanche 8 juin, aux Baraques, à Menin. Elle donnera un concert à l'occasion de la ducasse annuelle.

En passant, vers 15 heures, la société donnera une sérénade face à la demeure de M. Jules Cousinne, vice-président de la société et médaillé de 30 années de présence.

SOCIÉTÉ « LES JOYEUX ». — Les membres sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi 2 juin, à 19 heures, au café « Saint-Sébastien, place de l'Eglise.

DOMMAGES DE GUERRE

recherchés toutes régions. Frais à ma charge. PAIEMENT COMPTANT. Fonds chez notaire. — DEGRYSE, 201, Bd de la Liberté, LILLE. T. 48-62

LINSELLES

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires (mensuel), aura lieu à la mairie, lundi de 8 h. 1/2 à 11 h.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Henri Gaillot, place de la République ; Germaine Philippe, rue de Lille ; Alphonse Delvordre, rue Joffre.

Publications : Jules Petit, employé de tramways, à Marcq-en-Barœuil et Marie Beulique, ouvrière de filature, à Linselles.

Décès : Marie Lefebvre, épouse Versaille, 50 ans, rue Pétain ; Paule Lefienne, 2 mois, rue Pétain ; Marie Chombart, épouse Chombart, 78 ans, rue de Bousbecque ; Simonne Machu, 3 mois, rue Pétain.

MOUVAUX

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE PUBLIQUE. — La prochaine réunion générale aura lieu dimanche 15 juin, dans la salle de l'école publique des garçons, rue de Roubaix, avec le concours d'un délégué de la Fédération.

A cette occasion, la Commission rappelle aux sociétaires qui n'ont pas encore payé leur cotisation de vouloir bien le faire le plus tôt possible et au plus tard le jour de la réunion générale. Passé cette date, les cotisations seront perçues chez les membres.

FERMETURE DES BUREAUX DE LA MAIRIE. A l'occasion de la ducasse les bureaux de la Mairie seront fermés lundi 2 juin. Le Bureau de l'Etat-Civil fonctionnera de 9 à 11 heures.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Lesur Any, rue Faidherbe, 223.

Décès. — Delrœux Jules, 64 ans, ouvrier textile rue du Congo, 153. — Millescamps Emile, 67 ans, magasinier, rue Vauban, 68.

RONCQ

INTERDICTION DE CIRCULATION. — Le maire a pris un arrêté disant que pendant les journées du 4 au 11 juin, la rue des Arts sera interdite à tous les véhicules. Durant ce délai, la circulation desdits véhicules se fera par les rues de Lille, du Billemont, du Docteur Gellaert et de la Latte. Cette interdiction sera indiquée par des écriteaux barrant la rue des Arts à chacun de ses extrémités.

ETABLISSEMENT DE LIGNES ELECTRIQUES. — Un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 24 mai, autorise la Direction des P. T. T. à procéder, dans la commune, à toutes les opérations nécessaires pour l'exécution des travaux.

A cet effet, les agents des postes sont autorisés à pénétrer dans les propriétés non closes, ainsi que sur les toits et terrasses des maisons désignées au tracé.

L'arrêté préfectoral prescrit, en outre, qu'il pourra être établi, sur les dites maisons, des supports ou tous points d'appui destinés à soutenir les fils électriques, sauf à l'administration départementale de réparer les dégradations et sans préjudice de tous droits et indemnités à faire valoir ou à réclamer par les propriétaires ou les tiers intéressés.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Pour le Centre, par M. le docteur Bertrand, mardi 3 juin, à 15 heures. Local habituel, rue de Lille, 150.

LA RETRAITE. — A l'occasion de la ducasse de la Pentecôte, les établissements publics de la commune sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 heures, les nuits des 8 et 9 juin et jusqu'à minuit le mardi 10 juin.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FÊTE DU QUARTIER MONTPLAISIR. — Les fêtes du quartier Montplaisir, route de Menin (7 et 8 juin), s'annoncent grandioses cette année. Nous relations au programme : Fête annoncée par une salve d'artillerie ; distribution de gâteaux et friandises aux enfants du quartier ; grand défilé ; grands concerts et fêtes de gymnastique ; course cycliste ; combat de boxe ; match de football ; tir à la cible ; jeux populaires ; grand feu d'artifice. Le programme détaillé sera vendu 0 fr. 50 au profit des vieillards de l'Hospice.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Serge Millard, rue du Dépôt, 14 ; René Rousselle, rue R. Derain, 83 ; Rosa Cornand, rue Sainte-Marie, 3 ; Jacqueline Dupuy, rue de Wasquehal, 29 ; Robert Vierstraete, rue P. Becquet, 47 ; Gilbert Desmarets, rue Jacquard, 27 ; Pierre Crepelle, avenue des Acacias ; Thérèse Bouchez, rue de la Prévoyance, 90 ; Fernande Tahon, rue Nationale, 94.

Publications : Michel Bachor, manœuvre, rue de Menin, 67 et Anna Zajac, journalière, rue Jaurès, 68 ; Gaston Crois, moulleur, rue Canrobert, 65 et Marie Pluquet, ourdisseuse, rue du Plouich, 198 ; Louis Misstaen, ajusteur, rue du Plouich, 202 et Marie Voreux, couturière, à Tourcoing ; Jules Petit, manœuvre, avenue de la Hollande, 29 et Marie Benique filteuse, à Linselles ; Henri Demettre, commerçant, rue J. d'Arc, 52 bis et Emma Dael, employée, à Lille ; Paul Rousselle, étudiant, rue de Pilatrie, 40t et Madeleine Leleu, s. p., à Lille ; Albert Trybocn, manœuvre, rue Canrobert, 18 et Louise Boncly, embalieuse, à Marquette.

Décès : Léonie Thumerelle, 48 ans, rue de la Pilatrie, 135 ; Amélia Blondel, veuve Rogiers, 86 ans, rue Delcourt, 12 ; Thérèse Tribouillard, 9 mois, rue de la Rinderie, 184 ; Alphonse Duthoit, 78 ans, rue de Tourcoing, 7.

SPORTS ET JEUX

FOOTBALL

A TOURCOING. — **Amicale Micholet.** — L'équipe des vétérans a rencontrée l'équipe des jeunes le jeudi 29 mai (Ascension) après un match ardemment disputé de part et d'autre, elles ne purent se départager et quittèrent le terrain sur le résultat de 7 buts à 7. Remarqués aux vétérans Catoire, aux jeunes, Dujardin.

CYCLISME

A TOURCOING. — **Pédale des France**, rue de Paris, 6y3, mardi 3 juin, réunion trimestrielle.

CROSS-COUNTRY

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Dimanche 8 juin (jour de la Pentecôte), critérium de la Coopérative « La Paix ». Roubaix-Tourcoing, aller et retour pour les seniors et Tourcoing-Roubaix pour les juniors. Départ des seniors, vers 15 h. 30, à la coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, limitaire : rue de Pierre-de-Roubaix, Trimolet, Sept Ponts, place Fosse-aux-Chênes, rues de Tourcoing, de Roubaix à Tourcoing, porte de Roubaix, rues du Conditionnement, du Château, Moulin-Fagot, Croix-Rouge (contrôle chez Arsène Borezée) où aura lieu le départ des juniors, qui se souderont avec les seniors. Ils continueront rues de la Croix-Rouge, des Piats, Duguay-Trouin, de Guines, Dervaux, Louis Lenoir, de Roubaix et les mêmes routes qu'à l'aller. Arrivée face à la Coopérative. Ces épreuves sont ouvertes à tous coureurs de l'U.S.S.O.T. et aux indépendants.

TIR

CARABINIERS DU CENTRE A TOURCOING. — Classement du concours mensuel (mai). — 1er classement : aux points, barrage par les plus belles séries tirées dans le courant du mois.

1er, Perrin Paul, 38 ; 2e, Tiberghien E., 37-37-37 ; 3e, Nuytens, 37-37 ; 4e, Marchal G., 37 ; 5e, Scherpereel, 36-35 ; 6e, Dumonlin, 36-34 ; 7e, Doutreluigne, 35-34.

2e classement. — Aux points, mais ne comptent pour l'addition des points, que les 4, 5, 6 et 8, barrage par les bas points tait dans la série primée.

1er, Allard B., 26 ; 2e, Carette H., 24 1-3 ; 3e, Monlagne O., 24 -5 ; 4e, Mlle Nuytens, 24 1-8 ; 5e, Pauchet Ch., 22 1-6 ; 6e, Duhly, 22 1-6 ; 7e, Walkenaers A., 16.

3e classement. — Bonne chance, points sortis au sort, 5, 3, 7et 1. — 1er, Lengiart A., 2-5 ; 2e, Robillaille, 1-5, 1-3 1-7 ; 3e, Cau F., 1-5, 1-3 ; 4e, Delcour, 1-5, 1-3 ; 5e, Delécluse, 1-5, 1-3 ; 6e, Masson, 1-5, 2-7 ; 7e, Honoré E., 1-5.

BOULES

A TOURCOING. — Café du Petit Chasseur, 73, rue de Renaix, au sujet du tournoi de jeu de boules, à l'étique du 15 juin, au profit des vieillards de l'Hospice. L'inscription des équipes est reçue au siège, jusqu'eu 8 juin.

SERINICULTURE

A TOURCOING. — **Canari Club indépendant.** — La commission informe ses membres que la réunion qui devait avoir lieu est avancée au 2 juin, à 19 h., au siège, chez Deleu, 25, rue Famelart.

CYNOPHILIE

A TOURCOING. — **Concours international du Club du chien de défense « Les Audacieux ».** — Contrairement à ce qu'il a été annoncé, le grand concours international prévu pour dimanche 15 juin, commencera le samedi 14, à 15 heures. Devant le nombre imposant d'engagements reçus et pour donner satisfaction à tous les amateurs, la Commission s'est vue dans la nécessité de consacrer deux jours à cette grande épreuve. Rappelons qu'en plus des 1.300 francs de prix en espèces dont est doté ce concours, il sera attribué des prix spéciaux offerts par le Club Saint-Hubert du Nord, la ville de Tourcoing et les « Amis de Tourcoing ».

##